

Pro Senectute Suisse
Lavaterstrasse 60 · Case postale · 8027 Zurich

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Palais fédéral Est
3003 Berne

Zurich, le 22 septembre 2023

Direction · Alain Huber
Téléphone +41 44 283 89 95 · E-mail alain.huber@prosenectute.ch

Encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2025 à 2028 (message FRI 25–28)

Monsieur le Conseiller fédéral,
Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous associer à la procédure de consultation relative à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2025 à 2028 (message FRI 25–28).

Depuis sa création, Pro Senectute œuvre pour que les habitants de la Suisse restent des acteurs et des membres respectés de notre société pendant la vieillesse. L'apprentissage tout au long de la vie et la formation continue sont essentiels pour atteindre cet objectif, afin de renforcer la participation, l'égalité des chances, l'intégration sociale et l'autonomie de la population âgée. Pro Senectute propose 250 000 heures de cours chaque année dans toute la Suisse, afin de répondre à un désir d'apprendre devenu encore plus marqué après la pandémie. L'encouragement des compétences de base numériques, en particulier, fait partie du programme de cours de Pro Senectute et contribue à la réalisation des objectifs transversaux du message FRI.

Dans ce contexte, Pro Senectute approuve sur le principe les modifications proposées de la loi sur la formation professionnelle (LFPr), de la loi sur les EPF, de la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles, ainsi que de la loi sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation, mais elle tient à souligner, dans ce qui suit, quelques points essentiels pour la population âgée s'agissant de la formation générale, de la formation professionnelle et de la formation continue.

Considérations fondamentales

La formation continue, surtout la formation non formelle, comprise comme l'apprentissage tout au long de la vie avec des cours, des séminaires et d'autres programmes d'apprentissage en dehors de la formation formelle, revêt de l'importance afin de combler des lacunes de formation et, compte tenu du rythme fulgurant du progrès technologique, de préserver l'employabilité jusqu'au départ à la retraite. Pro Senectute salue les efforts déployés pour encourager l'orientation de carrière des personnes de plus de 40 ans dans le cadre du bilan professionnel gratuit « *viamia* ». L'encouragement de la formation continue a également des retombées positives sur les carrières en arc, le maintien des personnes plus âgées sur le marché du travail, de plus en plus souvent au-delà de l'âge de la retraite, ou encore l'exercice d'une activité bénévole, ce qui est souhaitable compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

La formation, le savoir et la créativité ne comptent cependant pas que sur le plan de l'employabilité. Il s'agit également de ressources importantes afin de produire des effets positifs au-delà de l'âge de la retraite sur la santé psychique et physique, tout comme sur la participation à la vie sociale. De ce fait, l'apprentissage tout au long de la vie contribue par ricochet à éviter des dépenses dans le social et la santé, si bien qu'il faut continuer de l'encourager. Pro Senectute partage l'avis du DEFR selon lequel la formation et la formation

Pro Senectute Suisse

Lavaterstrasse 60 · Case postale · 8027 Zurich · Téléphone 044 283 89 89
Fax 044 283 89 80 · info@prosenectute.ch · prosenectute.ch

Compte postal 87-500301-3
IBAN CH91 0900 0000 8750 0301 3



continue figurent parmi les principaux facteurs d'autodétermination dans les décisions personnelles et économiques d'un individu et peuvent renforcer l'engagement social et politique de celui-ci.

Pro Senectute Suisse a ainsi pu montrer dans le cadre de l'Observatoire de la vieillesse 2022 qu'un niveau de formation peu élevé reste l'un des principaux facteurs de pauvreté chez les personnes âgées. Le risque de pauvreté diminue avec l'augmentation du niveau de formation. La pauvreté touche quatre fois plus souvent les personnes âgées qui n'ont fréquenté que l'école obligatoire que celles qui ont un diplôme du degré tertiaire. Ce fait montre non seulement que l'encouragement des offres de formation facilement accessibles doit se poursuivre, mais aussi l'importance que revêtent des offres abordables pour les personnes âgées dans une situation financière difficile.

Programmes cantonaux d'encouragement de l'acquisition et du maintien des compétences de base chez les adultes

Pro Senectute se félicite du fait que des efforts supplémentaires soient prévus pour sensibiliser à l'apprentissage tout au long de la vie dans le cadre des programmes cantonaux d'encouragement de l'acquisition et du maintien des compétences de base chez les adultes. Il convient de viser une offre couvrant l'ensemble du territoire. Dans le souci d'accroître la participation, il est particulièrement important d'améliorer l'accès aux offres de formation continue dans le domaine des compétences de base des adultes. Or les besoins de formation, les expériences et les compétences des personnes à la retraite se révèlent hétérogènes et nécessitent des activités de formation diversifiées et des contenus variés. Tant l'accessibilité qu'une didactique adaptée aux personnes du 3^e et du 4^e âges jouent un rôle essentiel. Aussi faut-il tenir compte du niveau de formation, de la langue, du lieu, du moment et de l'état de santé des individus.

Pro Senectute suggère d'inclure également les personnes âgées comme groupe cible en matière de formation continue dans les objectifs du message FRI. Les objectifs actuels se concentrent pour l'essentiel sur l'acquisition et le renforcement des compétences en vue de préserver l'employabilité. En outre, l'accent est mis sur les facultés cognitives, alors que l'effet indirect des cours pour les adultes sur le renforcement de l'autonomie, de l'intégration et de la participation n'est guère relevé. Enfin, il convient de signaler que la formation (continue) peut par ailleurs favoriser des engagements extraprofessionnels dans le cadre du bénévolat et de fonctions honorifiques. Grâce à son expérience en tant que prestataire de cours de formation et d'activité physique pour les personnes âgées, Pro Senectute sait que partout en Suisse, le groupe cible manifeste un intérêt croissant pour des offres de formation continue informelles, ouvertes à toutes et à tous et faciles d'accès. Par conséquent, Pro Senectute salue l'intention de soutenir davantage de cantons dans la mise en place d'offres de formation continue et de coordonner les acteurs. La concrétisation de l'apprentissage tout au long de la vie a besoin d'un cadre juridique et financier contraignant qu'il faut absolument consolider.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre prise de position.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, Madame, Monsieur, l'expression de notre très haute considération.

Pro Senectute Suisse



Eveline Widmer-Schlumpf
Présidente du conseil de fondation



Alain Huber
Directeur